

Déclaration du SNUipp FSU 95 à la CAPD du 7 juin 2012



Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames, messieurs,

Notre école en quelques années a été asphyxiée et déstabilisée par les suppressions de postes et différentes mesures contestées. Les conditions de travail et d'apprentissage n'ont eu de cesse de se dégrader.

Les 17 rapports jusqu'ici enterrés par Luc Chatel et publiés par le nouveau ministre pointent l'étendue des dégâts et illustrent les pratiques de l'ancien gouvernement. Parmi ces derniers figurent ceux sur l'école maternelle, la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants, le remplacement des enseignants absents ou les internats d'excellence. Autant de domaines dans lesquels l'Éducation nationale a été plus qu'affaiblie ou controversée ces dernières années.

L'enquête « Aide personnalisée : opération vérité », menée par le SNUipp-FSU à laquelle plus de 18 600 enseignants ont répondu, dresse un constat sévère du dispositif « phare » de lutte contre le noyau dur de l'échec scolaire lancé depuis 2009. Inappropriée face aux difficultés lourdes, chronophage pour les élèves comme pour les enseignants... Plus de huit enseignants du 1er degré sur dix ne jugent pas le dispositif efficace. Des résultats qui appellent de nouvelles mesures pour lutter contre la difficulté scolaire notamment le rétablissement et le développement des RASED.

Les choix politiques de ces dernières années ont également eu des incidences importantes sur les droits sociaux des enseignants, en particulier sur la mobilité et les temps partiels.

En effet, les possibilités de changer de département, pour la 2ème année consécutive, ont été particulièrement réduites. Alors que le ministère avait annoncé que la mobilité serait favorisée, jamais il n'a été si difficile de quitter le Val d'Oise.

De nombreux collègues se retrouvent dans des situations personnelles et professionnelles difficiles. Le SNUipp-FSU 95 demande à ce que les Exeat soient accordés, à minima, pour toutes les situations à titre médical, social et pour les rapprochements de conjoint.

Il est également urgent que le ministère concerté les représentants des personnels pour revoir les règles sur le dossier des mutations interacadémiques et permettre enfin une réelle mobilité pour les personnels.

D'autre part, le 15 mai, la décision de ne pas accorder les premières demandes de temps partiels sur autorisation a été prise alors que celles-ci avaient toujours été acceptées auparavant.

Le SNUipp-FSU 95, attaché aux droits sociaux des personnels, ne peut accepter cette décision arbitraire qui rompt avec l'usage de notre département et crée inéquité et injustice. Nous sommes déjà intervenus à de nombreuses reprises sur ce dossier.

C'est pourquoi, le 15 mai dès la sortie de la CAPD, le SNUipp-FSU 95 a proposé aux collègues concernés de saisir la CAPD afin que leur demande soit de nouveau étudiée avec attention et en toute équité à la CAPD du 7 juin dans le cadre et les prérogatives de cette instance. Il est plus que temps pour ces personnels comme pour l'organisation des écoles d'avoir une réponse aujourd'hui.

Il est inacceptable et insupportable que les enseignants et majoritairement des enseignantes du 1er degré se voient refuser des modalités d'organisation de leur service dont bénéficient d'autres fonctionnaires.

Nous demandons donc que, dans un souci d'équité et de justice, toutes les demandes de temps partiels sur autorisation à 50% soit accordées comme les années précédentes.

L'asphyxie de l'école et de ses personnels ça suffit ! Le plan d'urgence annoncé avec la création de 1000 postes supplémentaires pour la rentrée ne peut être qu'une première bouffée d'oxygène. Une toute autre politique, ambitieuse pour l'Éducation, doit enfin permettre à l'école et aux enseignants de respirer et de travailler sereinement...